allés, il y a quelques minutes, les applaudissements de cet auditoire.

Vos paroles sur l'Alsace ont éveillé des idées, celle-ci, par exemple, que l'esprit français, d'essence supérieure, laisse une empreinte que ni les vicissitudes de l'histoire, ni l'effet des traités, ni le séjour au milieu de races étrangères ne parviennent à effacer. Il résiste à l'action du temps. Continuateur de l'esprit hellénique et de l'esprit latin, il porte en lui la force de repousser les efforts accomplis pour l'amoindrir ou le faire disparaître. Et, à ce point de vue, votre conférence nous amènera à réfléchir, à faire retour sur nous-mêmes.

Nous aussi, Canadiens français, nous sommes "une main qui dépasse la France". Nous constituons l'un des rameaux détachés du grand arbre. Nous aussi, à une heure tragique de l'histoire, nous formâmes une province qui fut enlevée au plus beau des royaumes terrestres. Comme les Alsaciens, nous avons été séparés de la grande nation française, et ce fut sous une loi étrangère, sous la domination d'un esprit qui n'était pas le vôtre, qu'il nous fallut poursuivre notre chemin sur la terre.

Si les savants discutent sur les origines germaniques ou françaises de l'Alsace, la légimité de la première réunion de l'Alsace à l'Allemagne aux environs du 10ème siècle, la profondeur des affinités françaises en Alsace avant Louis XIV, nul ne saurait contester nos origines et nier que nos rives furent en tout premier lieu des rives françaises. Quand l'Alsace fut politiquement rattachée à la France par le traité de 1648, il y avait un siècle déjà que Jacques Cartier avait planté sur nos côtes gaspésiennes une croix, ornée d'un écusson aux armes de votre pays, avec ces mots Vyve le Roy de France; quarante ans que Champlain avait ouvert le premier poste des routes d'Amérique — Québec —; six ans qu'ici même M. de Maisonneuve, suivi de sa troupe de braves, avait fondé Ville-Marie.